

Une histoire de Sainte Anne dans la ville d'Auray

(Cette histoire est racontée plus longuement par Monseigneur de Ségur dans « Les merveilles de Sainte Anne d'Auray »)

L'incendie d'Auray

En février 1812, un incendie survient dans la rue du Château. Près de 2000 personnes font la chaîne dans la rue pour tenter de l'éteindre, mais en vain : les flammes ne cessent de progresser, attisées par un vent fort. Voyant les uns et les autres se décourager, le Père Gabriel Deshayes, prêtre d'Auray, invite tout le monde à prier Sainte Anne. Mais l'incendie progresse toujours. Les habitants d'Auray prient donc encore plus fort. C'est alors que, malgré le vent, les flammes diminuent au point de s'éteindre peu à peu. Après l'incendie, dans les débris, au-dessus d'un meuble entièrement brûlé, on découvre un tableau représentant sainte Anne préservé des flammes et parfaitement intact. Quelques temps plus tard, les habitants d'Auray sont venus à Sainte Anne d'Auray à pied pour remercier leur protectrice.

Faut-il y croire ?

Il ne nous appartient pas de juger la vie des autres, parce que nous ne pouvons pas vivre les choses à leur place. Dans chacune de ces histoires, des témoins, qu'ils soient médecins, prêtres, amis ou voisins, ont dit avoir constaté ces « merveilles » parce qu'ils étaient présents au moment où celles-ci se réalisaient. Ces témoignages ont été écrits, signés et archivés.



17. - AURAY. - Entrée de la Rue du Château

Artand et Nozais, Nantes

Une histoire de Sainte Anne à Hennebont

(Cette histoire est racontée plus longuement par Monseigneur de Ségur dans « Les merveilles de Sainte Anne d'Auray »)

Le paralysé d'Hennebont

François Talhouët habite Hennebont et souffre de ne plus pouvoir marcher, les os de ses jambes étant trop abimés. Il se déplace donc sur les mains. Dans la ville, tout le monde le connaît, et nombreux sont ceux qui le plaignent. François Talhouët prend la décision d'aller demander à sainte Anne la guérison. Il se traîne jusqu'au sanctuaire de Keranna (aujourd'hui Sainte Anne d'Auray) sur les mains pendant six jours. Arrivé, il prie devant l'image de sainte Anne. Il sent alors une chaleur dans les parties paralysées de son corps, et aussi de grandes douleurs et des craquements dans les os, au point que des personnes sont obligées de le déplacer dans le cloître, refuge des pèlerins. A son réveil le lendemain, il est guéri ! Debout sur ses deux jambes, il va aussitôt remercier sainte Anne dans la chapelle. Deux enquêtes sont menées la même année par la Cour Royal d'Hennebont : elles concluent à un miracle.

Faut-il y croire ?

Il ne nous appartient pas de juger la vie des autres, parce que nous ne pouvons pas vivre les choses à leur place. Dans chacune de ces histoires, des témoins, qu'ils soient médecins, prêtres, amis ou voisins, ont dit avoir constaté ces « merveilles » parce qu'ils étaient présents au moment où celles-ci se réalisaient. Ces témoignages ont été écrits, signés et archivés.

HENNEBONT — Entrée de la Place de l'Eglise



M^{re} C. Roncé, éditeur

Une histoire de Sainte Anne à Quiberon

(Cette histoire est racontée plus longuement par Monseigneur de Ségur dans « Les merveilles de Sainte Anne d'Auray »)

Des marins en péril à Quiberon

En 1833, une grosse tempête fait rage sur les côtes de Quiberon : forte pluie, tonnerre et éclairs impressionnent les habitants de la ville. Mais ce qui les inquiète le plus, c'est le navire au loin qui tente de faire face à la tempête. Beaucoup ont un membre de leur famille sur ce bateau : un père, un frère, un fils ou bien un mari. Soudain, un éclair foudroie le navire qui prend feu. Tout est en flamme, et les marins attendent une mort certaine. Ils prient sainte Anne de leur venir en aide. Voyant cela, le capitaine du bateau se moque d'eux, parce qu'il ne croit pas en la protection de sainte Anne. A cet instant, on entend un énorme craquement et le navire s'ouvre en deux. Les marins tentent de s'agripper aux débris et de survivre à la tempête et aux fortes vagues. Le lendemain, le calme est revenu. Tous les marins sont en vie, sauf le capitaine du bateau, le seul qui n'a pas demandé l'aide de sainte Anne.

Faut-il y croire ?

Il ne nous appartient pas de juger la vie des autres, parce que nous ne pouvons pas vivre les choses à leur place. Dans chacune de ces histoires, des témoins, qu'ils soient médecins, prêtres, amis ou voisins, ont dit avoir constaté ces « merveilles » parce qu'ils étaient présents au moment où celles-ci se réalisaient. Ces témoignages ont été écrits, signés et archivés.

6019. - QUIBERON. - Débarquement de la sardine à Port-Maria



Collection Villard, Quimper.

<http://www.infobretagne.com>

Une histoire de Sainte Anne à Lorient

(Cette histoire est racontée plus longuement par Monseigneur de Ségur dans « Les merveilles de Sainte Anne d'Auray »)

Un bébé malade à Lorient.

En 1862, Albert Biot a treize mois et vit avec ses parents à Lorient. Ce très jeune enfant souffre d'une infection au larynx (dans la gorge) qui l'empêche de respirer normalement. Plusieurs médecins essaient de faire reculer la maladie, mais en vain. Au bout de quelques heures, l'enfant ne respire presque plus. Les médecins disent qu'ils ont tout essayé et qu'ils ne peuvent pas le sauver. Le père d'Albert s'adresse alors à sainte Anne : il lui dit que si son fils est guéri, il ira faire un pèlerinage à Sainte Anne d'Auray pour la remercier. Aussitôt, le petit Albert respire mieux, et peu à peu retrouve un souffle normal : il est guéri. Le médecin présent est stupéfait et atteste que l'enfant est sauvé.

Faut-il y croire ?

Il ne nous appartient pas de juger la vie des autres, parce que nous ne pouvons pas vivre les choses à leur place. Dans chacune de ces histoires, des témoins, qu'ils soient médecins, prêtres, amis ou voisins, ont dit avoir constaté ces « merveilles » parce qu'ils étaient présents au moment où celles-ci se réalisaient. Ces témoignages ont été écrits, signés et archivés.



Une histoire de Sainte Anne sur l'île de Groix

(Cette histoire est racontée plus longuement par Monseigneur de Ségur dans « Les merveilles de Sainte Anne d'Auray »)

Une guérison devant témoins à Groix

En 1856, Marie Fuseau a vingt ans ; mais une terrible maladie lui fait perdre la parole, l'ouïe et la vue. Coupée du reste du monde, elle finit par perdre aussi la raison. Malgré les soins, les médecins ne trouvent plus de solution. Cette situation dure 10 ans. En 1866, la jeune femme est prise d'une violente crise ou point qu'on la croit mourante. Le prêtre lui donne alors les derniers sacrements. On lui porte aussi un peu d'eau de la fontaine de Sainte Anne d'Auray. Après en avoir bu, la jeune Marie retrouve la parole. Elle entend de nouveau et recouvre la vue, puis la raison. Accompagnée du prêtre de la paroisse, Marie Fuseau va ensuite remercier à Sainte Anne d'Auray celle qui l'a aidée dans son épreuve.

Faut-il y croire ?

Il ne nous appartient pas de juger la vie des autres, parce que nous ne pouvons pas vivre les choses à leur place. Dans chacune de ces histoires, des témoins, qu'ils soient médecins, prêtres, amis ou voisins, ont dit avoir constaté ces « merveilles » parce qu'ils étaient présents au moment où celles-ci se réalisaient. Ces témoignages ont été écrits, signés et archivés.



75

ILE DE GROIX. — Le Port Tudy, les Quais.

IND
HOT.

Une histoire de Sainte Anne à Plouay

(Cette histoire est racontée plus longuement par Monseigneur de Ségur dans « Les merveilles de Sainte Anne d'Auray »)

Un enfant accidenté à Plouay

Le petit Joseph-Marie Dréan et ses parents habitent le hameau de Kernoven à Plouay. Nous sommes en 1865. C'est l'été, le temps est sec, et le sol bien dur. Le petit garçon joue tranquillement dans les champs non loin de ses parents, près d'une charrette tirée par deux bœufs. Soudainement, les bêtes sont effrayées et renversent la charrette du côté de l'enfant. Joseph-Marie se retrouve la tête coincée sous une roue de bois neuve, ferrée avec des clous. La maman, perdue d'angoisse, crie vers sainte Anne pour qu'elle sauve son enfant, lui promettant une messe en retour. Le père réussit à soulever la charrette pour que l'on dégage le petit Joseph-Marie. On s'aperçoit avec stupeur que les blessures sont légères et que seul le bonnet du garçon a été déchiré par les clous. L'enfant ne ressent aucune douleur. Tout le monde rentre à la maison. Le lendemain, le garçon commence à se sentir très mal, au point que, peu à peu, cela inquiète gravement ses parents : on le croit mourant. C'est là que l'on découvre au-dessus de l'oreille gauche les traces de deux clous qui montraient combien la charrette avait pesé sur la tête de l'enfant. La maman de Joseph-Marie se souvient alors de la promesse qu'elle a faite à sainte Anne : elle la supplie de nouveau. Le prêtre de Plouay vient au côté des parents pour les soutenir. Même les voisins accourent et se mettent en prière. Rapidement, le petit Joseph-Marie se sent mieux : il ouvre les yeux et reprend la parole. Pour remercier sainte Anne de son aide, la maman réalise la promesse d'offrir une messe, et le papa fait un don pour aider à la construction de la basilique de Sainte Anne d'Auray.

Faut-il y croire ?

Il ne nous appartient pas de juger la vie des autres, parce que nous ne pouvons pas vivre les choses à leur place. Dans chacune de ces histoires, des témoins, qu'ils soient médecins, prêtres, amis ou voisins, ont dit avoir constaté ces « merveilles » parce qu'ils étaient présents au moment où celles-ci se réalisaient. Ces témoignages ont été écrits, signés et archivés.

Plouay — Route de Languidic au Moulin de la Ville



Une histoire de Sainte Anne à Nivillac

(Cette histoire est racontée plus longuement par Monseigneur de Ségur dans « Les merveilles de Sainte Anne d'Auray »)

Une jeune femme paralysée à Nivillac

En 1861, Marie-Françoise Gétin, qui habite Nivillac, est subitement prise de convulsions dans tout le corps. Elle a vingt ans, et à la suite de cela, elle se retrouve avec un corps qu'elle ne peut plus bouger. Les douleurs quotidiennes la font beaucoup souffrir. Elle ne peut plus marcher à cause de ses pieds déformés par la maladie. Les médecins essayent tous les remèdes, mais rien n'y fait. Au bout de cinq ans, elle est admise chez les Petites Sœurs des Pauvres à Vannes. N'en pouvant plus de souffrir, la jeune femme se tourne vers sainte Anne et lui promet un pèlerinage en espérant être délivrée de cette épreuve. Nous sommes le 20 novembre 1866. Elle commence alors avec quelques Petites Sœurs une prière de neuf jours. Le 4^e jour, elle peut à nouveau bouger le bras droit. Le 5^e jour, c'est l'autre bras qui est guéri. Mais au bout des neuf jours, la guérison n'est pas totale. Elle recommence alors une autre prière de neuf jours. Le 6^e jour, c'est la veille de Noël. Elle se fait conduire à Sainte Anne d'Auray où elle assiste à la messe. Après la communion, elle sent de violentes douleurs dans ses pieds déformés, au point de s'évanouir. Lorsqu'elle revient à elle, Marie-Françoise réussit à marcher devant de nombreux témoins : ses pieds sont revenus à la normale.

Faut-il y croire ?

Il ne nous appartient pas de juger la vie des autres, parce que nous ne pouvons pas vivre les choses à leur place. Dans chacune de ces histoires, des témoins, qu'ils soient médecins, prêtres, amis ou voisins, ont dit avoir constaté ces « merveilles » parce qu'ils étaient présents au moment où celles-ci se réalisaient. Ces témoignages ont été écrits, signés et archivés.



NIVILLAC - Rue Notre-Dame

PROTOTYPE COMHEM, MACON

Une histoire de Sainte Anne à Locminé

(Cette histoire est racontée plus longuement par Monseigneur de Ségur dans « Les merveilles de Sainte Anne d'Auray »)

Une enfant saine et sauve à Locminé

Joseph-Marie et Mathurine Guillemet tiennent une petite boutique à Locminé. Nous sommes en 1868 et leur petite fille Anne-Marie a 4 ans. La maman se trouve avec sa fille dans le grenier au moment des faits. L'enfant ouvre une fenêtre, perd l'équilibre et tombe dans la cour. Aussitôt, la mère pousse un cri vers sainte Anne. Les voisins accourent et trouvent la petite fille sans la moindre blessure qui semble comme endormie. Le docteur Penilanech a reconnu que la petite fille était parfaitement saine et a signé le document officiel attestant que l'enfant aurait dû mourir de cette chute.

Faut-il y croire ?

Il ne nous appartient pas de juger la vie des autres, parce que nous ne pouvons pas vivre les choses à leur place. Dans chacune de ces histoires, des témoins, qu'ils soient médecins, prêtres, amis ou voisins, ont dit avoir constaté ces « merveilles » parce qu'ils étaient présents au moment où celles-ci se réalisaient. Ces témoignages ont été écrits, signés et archivés.

LOCMINÉ — Un coin de la Place St Sauveur



Une histoire de Sainte Anne à Grand-Champ

(Cette histoire est racontée plus longuement par Monseigneur de Ségur dans « Les merveilles de Sainte Anne d'Auray »)

Une petite fille sauvée au lavoir de Grand-Champ

Le 18 septembre 1872, Jean-Marie Le Corps et sa femme vont faire la lessive au coin d'un pré à Grand-Champ avec leur fille Marie-Françoise âgée de 3 ans. Prise dans ses jeux, l'enfant s'éloigne peu à peu sans que personne ne s'en aperçoive. Une demi-heure plus tard, les parents cherchent la fillette et la retrouvent au milieu d'un lavoir tout proche de là où ils étaient. L'enfant est couchée sur le dos, le corps sans mouvement. Elle ne respire plus. La maman crie et les voisins accourent. Tous sont horrifiés. On sort l'enfant de l'eau. Les parents prient sainte Anne de venir à leur secours et lui promettent une messe à Sainte Anne d'Auray. On penche un peu la petite Marie-Françoise sur le côté. De l'eau sort de sa bouche. Elle respire peu à peu. Tout le monde rentre à la maison, au hameau de Kerhoarn. On place l'enfant devant la cheminée pour la réchauffer. Mais la petite fille est mal en point, on pense qu'elle va mourir. On commence alors des prières et on implore sainte Anne. Au bout de trois heures, la petite Marie-Françoise donne de nouveaux signes de vie. On la couche. Au milieu de la nuit, l'enfant réclame à boire et à manger. Elle se rendort. Le lendemain, elle est parfaitement rétablie. Quelques jours plus tard, la famille ira à Sainte Anne d'Auray pour remercier celle qui les a secourus. Le juge de paix de Grand-Champ a lui-même rédigé ce témoignage, signé par douze témoins.

Faut-il y croire ?

Il ne nous appartient pas de juger la vie des autres, parce que nous ne pouvons pas vivre les choses à leur place. Dans chacune de ces histoires, des témoins, qu'ils soient médecins, prêtres, amis ou voisins, ont dit avoir constaté ces « merveilles » parce qu'ils étaient présents au moment où celles-ci se réalisaient. Ces témoignages ont été écrits, signés et archivés.

GRANDCHAMP. - Rue St-Yves
et le Sanctuaire de N.-D. du Perpétuel Secours



Méthy, Grandchamp